



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2021-2022

<b>NOM DU PROJET</b>	COLLEGE AU CINEMA	
<b>PARTENAIRE</b>	Eden studio – Briançon	
<b>NIVEAUX CONCERNÉS</b>	<b>PERIMÈTRE</b>	<b>DOMAINE</b>
6ème-3ème	Hautes-Alpes	Cinema et audiovisuel
<b>CONTRIBUTION AU PEAC DES ELEVES</b>		
<b>RENCONTRES</b>	<b>PRATIQUES</b>	<b>CONNAISSANCES</b>
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire	Mettre en œuvre un processus de création	Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Concevoir et réaliser la présentation d'une production	Mettre en relation différents champs de connaissances
	S'intégrer dans un processus collectif	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
	Réfléchir sur sa pratique	
<b>Descriptif succinct des œuvres, des lieux, des professionnels rencontrés</b>	<b>Descriptif succinct de la pratique artistique proposée aux élèves</b>	<b>Descriptif succinct des champs de connaissance explorés</b>
Découvrir des films de qualité, patrimoniaux et contemporains, dans des salles de cinéma, trois fois par an.		S'approprier les images avec sens critique Saisir la complexité de notre monde par une éducation au cinéma S'exprimer à l'écrit et à l'oral sur une œuvre cinématographique Stimuler une approche critique du cinéma par une approche pédagogique disciplinaire, pluridisciplinaire ou à travers l'enseignement d'histoire des arts.

## PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et le cinéma Eden Studio de Briançon, « collège au cinéma » est un projet national initié conjointement par le Ministère de la culture et de la communication, le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée). Collège au cinéma est relayé localement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA et la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Alpes.

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, Collège au cinéma propose aux élèves de découvrir trois œuvres cinématographiques par an lors de projections organisées à leur intention dans les salles de cinéma du département, et financées par le Conseil Départemental. Il s'agit de leur permettre de constituer les bases d'une culture cinématographique. La coordination du projet, présent dans les Hautes-Alpes depuis 1992, est assurée par le conseiller départemental à l'éducation artistique et culturelle et le cinéma Eden Studio à Briançon.

La coordination départementale de Collège au cinéma réunit un ensemble de partenaires institutionnels et de salles de cinéma, elle fédère des intervenants professionnels et des spécialistes du cinéma qui apportent leurs expériences au fonctionnement de cette opération.

Au plan national, elle assure les liens avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée. Pour animer et organiser le suivi du dispositif, elle s'appuie sur :

- Des professeurs relais dans les établissements scolaires, qui assurent le lien entre les classes inscrites, les enseignants, l'administration des collèges et la DSDEN.- Un comité de pilotage qui veille au bon fonctionnement du dispositif dans le respect du cahier des charges national, définit les orientations, valide la sélection de films du programme annuel et le choix des établissements scolaires candidats au dispositif, apporte les éléments d'information sur la vie des établissements et présente une synthèse des attentes des participants par rapport au choix des films.

Voir un film, c'est offrir aux élèves l'opportunité d'en faire la critique, de constituer les outils nécessaires pour ensuite trier et discerner, à travers les images qui nous envahissent, le faux du vrai, la supercherie, l'essentiel, les subtilités des formes mises en œuvre etc. Le cinéma est une ressource précieuse qui permet de forger le regard des élèves pour approcher l'esprit critique, saisir la complexité de notre monde, les aider à percevoir si ce n'est à atteindre le libre arbitre.

En outre, la « venue en salle de cinéma » caractérise un support, le film qui permet de prolonger, de développer, ou de digresser autour d'un cours, d'une thématique hors de l'établissement scolaire. Elle offre ainsi un autre point de vue au « groupe classe » et crée un autre rapport à l'apprentissage des disciplines enseignées.

Enfin sortir de l'établissement scolaire, de son environnement proche - quartier ou hameau-, découvrir un lieu, appréhender ses usages et respecter ses règles sont vraisemblablement aujourd'hui des éléments substantiels de ce dispositif.

Le projet repose sur l'étude d'œuvres d'auteurs qui ont marqué le cinéma ou représentatifs du cinéma contemporain. Il propose de faire accéder le jeune public à des films qu'il ne connaît probablement pas encore, d'enrichir et de diversifier ainsi sa culture cinématographique. Cette opération s'inscrit dans une politique globale d'éducation artistique et culturelle dont la vocation est de faire découvrir d'autres cinématographies, d'aiguiser la curiosité et de stimuler une approche critique du cinéma par une approche pédagogique disciplinaire, pluridisciplinaire ou à travers l'enseignement d'histoire des arts.

La programmation repose sur des films d'origines et de genres différents, de patrimoine ou contemporains, de longs et de courts métrages, de fictions et de documentaires sélectionnés au niveau national pour leur qualité artistique. Les séances ont lieu dans la salle de cinéma partenaire la plus proche. La fréquentation de la salle de cinéma, lieu originel de la diffusion du spectacle cinématographique, dans des conditions souhaitées optimales, est également une proposition essentielle pour conduire les jeunes vers une pratique culturelle du cinéma.

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Chaque année, la sélection est établie par un comité de pilotage départemental à partir d'une liste nationale établie par le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée. Elle définit une programmation pour le niveau 6e-5e et le niveau 4e-3e. Un film commun au cycle 3 (liaison CM2/6e) est également proposé hors projet.

6ème/ 5ème :
1T : La tortue rouge de Michael Dudok de Wit
2T : Billy Elliot de Stephen Daldry vostf
3T : LE MECANO DE LA GENERALE de Buster Keaton Etats Unis 1927 (muet cartons en VF)
en supplément Chicken run de Peter Lord et Nick Park vostf

4ème /3ème:
1T : La tortue rouge de Michael Dudok de Wit
2T : DOUZE HOMMES EN COLERE de Sidney Lumet 1957 Etats unis
3T : SOYEZ SYMPA REMBOBINEZ de Michel GONDRY Etats Unis 2008
En supplément Les glaneurs et la glaneuse d'Agnès Varda

## CONTACTS

### Contact au sein la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN 05)

Daniel Gilbert : Conseiller départemental EAC Tél : 06 07 80 42 94

[codac05@ac-aix-marseille.fr](mailto:codac05@ac-aix-marseille.fr)


Contact partenaire : Clémentine Tournay : Cinéma Eden Studio Briançon Tel : 04 92 21 25 76  
[mjc.edenstudio@wanadoo.fr](mailto:mjc.edenstudio@wanadoo.fr)

Muriel Benisty : Responsable du domaine cinéma et audiovisuel DAAC

[daac.cinema@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.cinema@ac-aix-marseille.fr)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE**  
**Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle**  
**Entre le 10 mai et le 18 juin 2021**

<b>ACCES</b>	ADAGE est accessible via ARENA avec ses identifiants académiques : mail professionnel nominatif <a href="mailto:prenom.nom@ac-aix-marseille.fr">prenom.nom@ac-aix-marseille.fr</a>	<a href="#">Accès via ARENA</a>
<b>DROITS</b>	Pour inscrire un projet il est nécessaire d'avoir des <a href="#">droits de rédacteur</a>	
	Vous avez déjà été rédacteur dans les précédentes campagnes ADAGE (recensement ou appel à projets)	Vos droits de rédacteur sont maintenus vous n'avez aucune démarche à effectuer
	Vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE	<a href="#">Obtenir des droits de rédacteur</a>
<b>Appel à Projet</b>	Cliquer sur <b>Monter son projet</b> dans le bandeau supérieur puis sur <b>Créer un nouveau projet</b>	



### 1. Données générales

Compléter l'ensemble de la rubrique



### 2. Le projet

Compléter l'ensemble de la rubrique  
Titre du projet :  
► indiquer le nom du projet, tel qu'il apparaît dans le tableau de la première page de ce document  
► le cas échéant, préciser le module choisi



### 3. Les participants

Compléter l'ensemble de la rubrique  
Formation des enseignants:  
► indiquer le nom des enseignants à convoquer si une formation est associée au projet (2 max.)



### 4. Le contenu du projet

Rubrique facultative



### 5. L'atelier

Rubrique facultative



### 6. Le budget prévisionnel

Rubrique facultative

**Le chef d'établissement doit indiquer son avis dans l'application avant le 18 juin**  
**Les IEN de circonscription valideront les projets directement dans l'application**

#### A NOTER

- Dès que le comité de pilotage de ce projet pourra se réunir, il validera les classes sélectionnées dans ADAGE. L'inscription sera visible dans ADAGE avant les congés d'été.
- Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique nominative ([prenom.nom@ac-aix-marseille.fr](mailto:prenom.nom@ac-aix-marseille.fr)) est autorisé par la RGPD. Pensez à vérifier régulièrement cette boîte.
- En raison de la crise sanitaire, la mise en œuvre du projet est susceptible de subir des modifications.